

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons tenue à la demande du président, en vertu de l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, le 8<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022 à 18 h 30, via l'application TEAMS, le tout conformément aux dispositions prévues au Règlement relatif à la participation à distance aux séances du CA.

Membres	Nom	Catégorie	Présent		Absent
			Présentiel	Via TEAMS	
Administrateurs représentant les parents	Annie Hébert	Membre parent – District 1		X	
	Antoine Prévost	Membre parent – District 2	X		
	Martine Tremblay	Membre parent – District 3			X
	François Lessard	Membre parent – District 4		X	
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5		X	
Administrateurs représentant les membres du personnel	Alexandre Dumas	Membre du personnel enseignant		X	
	Cléo Guillemette	Membre du personnel professionnel non enseignant		X	
	Alexis Perrault	Membre du personnel de soutien		X	
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement		X	
	Isabelle Dagneau	Membre du personnel d'encadrement		X	
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines		X	
	Jacky Mathieu	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel		X	
	Kévin Roy	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles		X	
	France Dumont	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires			X
	Isabelle Poulin-Rioux	Personne âgée de 18 à 35 ans		X	
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général		X	
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X		
	Dany Grégoire	Représentante du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général		X	
Invitée	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles		X	
	Yanick Bastien	Coordonnateur des ressources matérielles		X	

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le directeur général souhaite la bienvenue aux membres.

**2. CA22-263 – Ordre du jour**

Sur la proposition de madame Isabelle Poulin-Rioux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

<b>Général</b>
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Points de décisions</b>
3. <u>Ressources matérielles – Attribution de contrats</u>
3.1. École Sacré-Cœur de Coaticook – Remplacement de fenêtres
3.2. École Monseigneur-Durand – Mise à niveau de l'enveloppe extérieure et remplacement des cabinets de chauffage
<b>Période de questions réservée au public</b>
<b>Levée de la séance et prochaine séance</b>
4. Levée de la séance
5. Prochaine séance : 6 décembre 2022

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Période de questions réservée au public**

N/A.

### 3.1

#### **CA22-264 – École Sacré-Cœur de Coaticook – Remplacement des fenêtres**

Considérant le projet de remplacement des fenêtres à l'école Sacré-Cœur de Coaticook, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments »;

Considérant l'appel d'offres public 212202701;

Considérant les soumissions reçues :

<b>Entreprise</b>	<b>Montant avant taxes</b>
Constructions Yves Lessard	1 649 000,00 \$
Maçonnerie Desrosiers de l'Estrie	2 194 000,00 \$

Considérant que les soumissions susmentionnées excèdent le budget réservé pour la réalisation de ce projet;

Considérant les termes de l'article 1.14.01 du devis d'appel d'offres prévoyant que l'organisme public ne s'engage pas à accepter l'une ou l'autre des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres;

Sur la proposition de monsieur Maxime Paradis, il est résolu de ne pas donner suite à l'appel d'offres public 212202701, au motif que les soumissions reçues excèdent le budget réservé pour la réalisation du projet de remplacement des fenêtres à l'école Sacré-Cœur de Coaticook, dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3.2

#### **CA22-265 – École Monseigneur-Durand – Mise à niveau de l'enveloppe extérieure et remplacement des cabinets de chauffage**

Considérant le projet de mise à niveau de l'enveloppe extérieure et du remplacement des cabinets de chauffage à l'école Monseigneur-Durand, prévu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments »;

Considérant l'appel d'offres public 212204101;

Considérant les soumissions reçues :

<b>Entreprise</b>	<b>Montant avant taxes</b>
Constructions Yves Lessard	1 796 700,00 \$
Action Estimation	1 872 540,00 \$
Élite construction RS	1 880 000,00 \$
GNR Corbus	1 883 000,00 \$

Sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu d'accorder le contrat de mise à niveau de l'enveloppe extérieure et remplacement des cabinets de chauffage à l'école Monseigneur-Durand, à Constructions Yves Lessard, plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 1 796 700,00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **Période de questions réservée au public**

N/A.

### 4.

#### **Levée de la séance**

À 18 h 40, sur la proposition de monsieur Alexis Perrault, la séance est levée.

### 5.

#### **Prochaine séance**

Le mardi 6 décembre 2022 à 19 h.

---

M. Antoine Prévost, président

---

Me Annie Garon, secrétaire générale